

Entre les soussignés : • D'une part Royal Formation, enregistré à la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France sous le n° 11 92 153 97 92 • D'autre part Le Client

Entreprise :		Représentée par :	
Adresse :			
Participant à la formation. Prénom, Nom :			
Profession :	<input type="checkbox"/> Avocat <input type="checkbox"/> CGP <input type="checkbox"/> Expert-comptable <input type="checkbox"/> Commissaire aux comptes <input type="checkbox"/> Notaire <input type="checkbox"/> Dirigeant <input type="checkbox"/> Autre		
Téléphone :		Courriel :	

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

### 1. Objet de la convention

Royal Formation organise une action de formation pour le perfectionnement des connaissances.

Intitulé :  Durée :  heures.

Objectifs : Maîtriser les ressources de la société civile : économiques, juridiques et fiscales. Connaître les applications pratiques de la société civile, notamment pour le chef d'entreprise. Choisir les options fiscales les mieux appropriées à chaque situation. Adapter la rédaction des statuts de la société civile aux objectifs patrimoniaux.

### 2. Public, prérequis

La formation s'adresse aux conseils en gestion de patrimoine : avocat, CGP, expert-comptable, notaire, juriste, fiscaliste, chef d'entreprise.

### 3. Programme

#### 1. Présentation de la société civile

Objectifs de la société civile. L'importance des statuts de la société civile. Pourquoi créer une Société civile ? Société civile à l'IR ou à l'IS ? Capital faible ou capital fort ? Quels coûts ? Calcul de la valeur de la société civile.

#### 2. Administration de la société civile

Les pouvoirs politiques

Le fondateur, le gérant de la société civile, les associés, l'enfant mineur associé, l'usufruitier, les nus propriétaires, les créanciers. Les pouvoirs. La liberté contractuelle. Les limites et les précautions à prendre

Les droits économiques des associés de la société civile

Stratégies d'affectation du résultat et de distribution du dividende

Répartition du dividende et du boni de liquidation entre associés, usufruitiers, nus propriétaires

Comptes courants d'associés : avantages et inconvénients

#### 3. Applications de la société civile

Optimiser la transmission et conserver la maîtrise de gestion. Prévenir les inconvénients de l'indivision. Conserver la propriété de ses biens. Ecarter des personnes indésirables. Favoriser un tiers, assouplir les règles de la réserve héréditaire. Favoriser son conjoint, son concubin. Gérer les biens d'un enfant mineur, d'un incapable majeur. Personnes handicapées : atténuer les conséquences de la récupération de l'aide sociale. Rendre liquide un patrimoine immobilier. Optimiser la fiscalité : IR, droits de mutation, IFI.

Chef d'entreprise :

Détenir l'immobilier de l'entreprise familiale : préparer la transmission familiale de l'entreprise, faciliter la cession, assurer des revenus complémentaires, protéger son patrimoine contre les poursuites de créanciers de l'entreprise, obtenir des liquidités, optimiser la transmission à titre gratuit de l'entreprise, transmission à titre onéreux : faciliter la transmission de l'entreprise à des tiers, optimiser la fiscalité de la vente.

#### 4. Fiscalité des associés et de la société civile Société civile à l'IR, société civile à l'IS

Cession des actifs détenus par la société civile ou cession des parts ?

Gestion des actifs ; cession de parts de la société civile ; droits de mutation ; IFI ;

Dissolution et liquidation de la société civile

#### 5. Statuts de la société civile : exemples de clauses

Objet social ; durée ; gérance ; quorum et majorité ; droit de vote plural ; agrément, exclusion ; affectation et répartition du résultat ; répartition inégalitaire du dividende.

Conclusion de la formation.

### 4. Moyens pédagogiques, supports de la formation, évaluations



RIB ROYAL FORMATION

 <b>IDENTIFICATION BANCAIRE</b>				
<p>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</p>				
<b>Identifiant National Bancaire - R.I.B.</b>				
<b>Code Banque</b>	<b>Code Guichet</b>	<b>Numéro de Compte</b>	<b>Clé RIB</b>	<b>Domiciliation</b>
<b>30002</b>	<b>00775</b>	<b>0000007519M</b>	<b>93</b>	<b>COEUR DEFENSE</b>
<b>Identifiant International Bancaire - R.I.B.</b>				
<b>IBAN (International Bank Account Number)</b>			<b>BIC (Bank Identifier Code)</b>	
<b>FR77 3000 2007 7500 0000 7519 M93</b>			<b>CRLYFRPP</b>	
<b>TITULAIRE DU COMPTE :</b> ROYAL FORMATION 102 RUE DU POINT DU JOUR 92100 BOULOGNE BILLANCOURT				